

DEMANDE DE CONTRIBUTION -2025

RAPPORT SUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA XÉNOPHOBIE 2025

1. État du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en 2025 selon votre organisation

1.1. Quel bilan votre organisation dresse-t-elle de l'état du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en 2025 ? À partir de votre expérience de terrain, constatez-vous une évolution quantitative et/ou qualitative de ces phénomènes pour l'année 2025 ?

Pour la FSU-SNUipp, la situation continue d'être préoccupante à plusieurs titres. De façon générale, l'abandon des services publics de la part des politiques actuelles concourt à une division de la société et au développement des idées racistes. Mais nous constatons surtout que les sphères politique et médiatique propagent et amplifient ces idées, ce qui participe largement à leur banalisation. La progression territoriale de l'extrême-droite, qui se révèle principalement dans les urnes, mais aussi par la multiplication de groupuscules, le prouve également. De la même façon, un grand nombre de responsables politiques, y compris parmi celles et ceux actuellement au pouvoir, préfèrent le terrain de la stigmatisation à celui du vivre ensemble alors que des mesures favorisant le plein emploi, le développement des services publics, et notamment le service public d'éducation, participent à la réduction des inégalités. En cela ils/elles jouent le jeu de l'extrême-droite et favorisent l'essor de ces idées.

L'ancrage de l'extrême droite dans certaines municipalités (réélection dès le premier tour) et sa progression importante aux dernières élections européennes et législatives nous inquiètent. La présence à l'Assemblée nationale d'un nombre plus important de député·es ayant des discours et des positions racistes, antisémites et xénophobes pèse dans le débat politique et l'opinion publique, et conduit à de nouvelles régressions pour une partie de la population. Par ailleurs, la reprise de leurs idées par une partie des derniers gouvernements, renforcent leur audience médiatique.

Nous sommes très inquiet·es du fait que, depuis plusieurs années, la laïcité est instrumentalisée à des fins politiques de division de la population. Cette démarche organise de fait la stigmatisation d'une partie des citoyen·nes, en particulier des musulman·es ou supposé·es tel·les.

Régulièrement, revient dans l'agenda politique la remise en cause de l'accompagnement des sorties scolaires par des femmes voilées, ainsi que leur participation à des ateliers ou moments de vie de la classe/l'école. Cela se traduit sur le terrain par des prises de position

hiérarchiques qui peuvent aller jusqu'à la mise à l'écart de ces femmes alors que le cadre légal ne les exclut pas.

De même, dans les cantines scolaires, les repas de substitution sont souvent supprimés avec pour justification, un prétendu respect de la laïcité.

Ces dérives empêchent les écoles de créer ou poursuivre le lien nécessaire avec des familles parfois éloignées de la culture scolaire.

Nous nous inquiétons du fait que désormais, l'Éducation nationale incite les personnels à faire remonter en premier lieu ce qu'elle considère comme "des atteintes à la laïcité" via l'application "Fait établissement". Outre que le terme d'atteinte à la laïcité peut être interprété, pour la FSU-SNuipp, la voie qui reste à privilégier quand on rencontre une difficulté avec un·e élève ou sa famille, est celle du dialogue. Par ailleurs, nous nous interrogeons sur le fait que des élèves d'âge élémentaire puissent porter atteinte délibérément à la laïcité.

Enfin le projet de loi finance pour le budget et sa proposition de geler voire supprimer les APL pour certain·es étudiant·es étranger·es quelques années à peine après la loi immigration montre une volonté d'instaurer la préférence nationale, marqueur, jusqu'à présent, de l'extrême droite.

1.2. Votre organisation dispose-t-elle d'indicateurs permettant de mesurer les actes à caractère discriminatoire ? Si oui, quel est le mode de collecte des données ? Que révèlent les données de 2025 ?

Nous ne possédons pas de relevés ou d'indicateurs internes sur l'ensemble des actes à caractère discriminatoire, il n'est donc pas possible pour nous d'établir un état des lieux objectif dans notre champ d'intervention, l'école. Cependant, nous assurons une veille régulière au niveau des médias concernant les écoles, où, la parole et les actes racistes se libèrent de plus en plus.

Notre fédération a effectué une enquête auprès des sections départementales au sujet de la situation des MNA (principalement d'âge correspondant à une scolarisation au collège et surtout au lycée) pour connaître les actions de soutien qui ont été menées.

1.3. Quelles sont les situations les plus préoccupantes rencontrées par votre organisation en 2025 ?

Nous sommes préoccupé·es par les agissements de groupes, proches de l'extrême droite, qui veulent empêcher la réalisation de certains enseignements ou projets en lien avec la lutte contre les discriminations qui participent à renforcer la cohésion sociale.

Mais aussi par les menaces qui pèsent sur certaines associations qui œuvrent aussi dans ce sens (Planning familial, LDH, ...)

Début octobre 2025, l'affaire de racisme dans un établissement guyanais nous a inquiété·es. La situation est d'autant plus marquante qu'au cours de celle-ci, les parents d'un enfant ayant tenu des propos racistes envers un autre enfant ont déposé plainte contre le personnel de l'établissement au lieu d'accepter le travail de réflexion demandé suite à ses propos. Elle montre l'impunité que certain·es éprouvent en tenant de tels propos.

1.4. Alors que le plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026) est en cours de déploiement, quel bilan votre organisation tire-t-elle des plans précédents ? **Quelle analyse faites-vous du plan en cours (2023-2026) ?**

Nous regrettons que la plupart des plans visant à lutter contre les discriminations et les violences, de façon générale, ne soient pas suivis de mises en œuvre concrètes sur le terrain, faute de moyens dédiés. C'est le cas de ce plan peu connu sur le terrain. En dehors de la semaine de lutte contre le racisme en mars, qui malheureusement se traduit surtout par un affichage médiatique pour les communicants du ministère, il n'existe pas vraiment de projet qui soit impulsé par l'Éducation Nationale.

La question de la formation des personnels se pose également. A ce jour, en dehors de la formation "Valeurs de la République et laïcité", qui peut questionner sur son contenu, très variable d'une formation à l'autre, et d'un Vademecum "Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine", rien n'est prévu pour former les personnels à la question du racisme.

1.5. En vous appuyant sur le focus santé du rapport CNCDH 2024, pouvez-vous préciser l'impact du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie sur la santé mentale et physique des personnes concernées ?

Comme expliqué dans le focus santé du rapport CNCDH 2024 le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ont un impact sur la santé mentale des enfants. Les élèves qui en sont victimes peuvent être isolé-es, avoir des comportements anxieux voire dépressifs mais surtout perdent leur estime d'elles et eux-même. Nous n'avons pas d'indicateurs internes permettant de quantifier le nombre d'enfants impacté-es à l'école.

1.6. Quels sont, selon vous, les principaux freins rencontrés dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et les discriminations ?

Il existe plusieurs freins à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie comme la difficulté d'identifier un acte comme discriminatoire même par les victimes et ensuite la difficulté de prouver la discrimination. La violence raciste agit comme un continuum allant de la blague à la violence physique. Le caractère / la dimension systémique du racisme est encore difficilement reconnu.

Au niveau de l'Éducation Nationale, le manque de moyens alloués à la mise en place du plan égalité et diversité impacte également les possibilités de lutte. Les enseignant-es ne sont formé-es ni à une pédagogie antiraciste ni à réagir face aux discriminations ou comportements à caractère raciste.

1.7. Quels leviers ou facteurs favorables identifiez-vous pour renforcer l'efficacité de cette lutte ?

Il faut commencer depuis le plus jeune âge et donc allouer des moyens pour développer la pédagogie anti-raciste à l'école, former les personnels et leur permettre d'identifier les biais qu'ils et elles peuvent, souvent inconsciemment, avoir. Il faudrait également que le Ministère de l'Éducation mette en œuvre des mesures pour favoriser la mixité scolaire.

Il faut également mettre des moyens pour empêcher et contrer les discours racistes qui se multiplient dans les médias (traditionnels et réseaux sociaux). Et éduquer les élèves aux médias et à l'information, leur permettre de développer leur esprit critique est indispensable tout en leur rappelant le cadre légal: le racisme n'est pas une opinion mais un délit.

2. Activités de votre organisation

2.1. Quelles actions votre organisation a-t-elle menées en 2025 dans le cadre de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ?

A la FSU-SNUipp nous menons des actions de formation en interne et à destination des collègues. Nationalement, les militant·es du secteur Droits et Libertés de la FSU-SNUipp se mettent à la disposition des sections départementales pour organiser des formations. Ces dernières années, la question des migrant·es a été abordée plusieurs fois. Notre secteur éducatif aborde la question de la pédagogie anti-raciste pour sensibiliser les collègues. Par ailleurs, au sein de notre fédération, la FSU, plusieurs formations ont lieu tous les ans à destination des militant·es.

Nous participons régulièrement aux actions nationales et locales de soutien et de solidarité envers les migrant·es avec le collectif RESF. Nous participons à la journée internationale des migrant·es le 18 décembre.

Notre fédération a participé à la campagne intersyndicale "Racisme, antisémitisme, xénophobie au travail, c'est non !" et notre syndicat travaille actuellement à sa déclinaison auprès de nos collègues.

2.2. Votre organisation est-elle engagée dans des partenariats (avec d'autres organisations ou avec les pouvoirs publics) ? Si oui, quels projets ont été mis en place ou poursuivis en 2025 ?

Nous sommes membres de collectifs comme AEDE (Agir Ensemble pour le Droits des Enfants).

Nous sommes aussi membres à part entière de Solidarité Laïque.

Par ailleurs, de façon ponctuelle en fonction de l'actualité, notre organisation est amenée à travailler avec le DDD mais aussi avec la LDH, le MRAP ou d'autres associations.

La FSU-SNUipp est membre de l'Internationale de l'Éducation (IE) et de son bureau européen le CSEE (Comité Syndical de l'Éducation Européen).

Localement, les militant·es de la FSU-SNUipp sont aussi engagé·es dans des actions avec le Réseau Education Sans Frontières et d'autres collectifs, associations, associations de défense des droits des migrant·es.

2.3. Comment votre organisation participe-t-elle au déploiement du plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026) ?

La FSU-SNUipp demande aux militant·es des sections départementales de leur faire remonter les informations, les projets et les formations que l'Éducation Nationale met en place dans leur département.

3. Thématiques spécifiques

NB : Selon le champ d'action de votre organisation, merci de décrire vos projets (plaidoyer, accompagnement, prévention, sensibilisation, formation, etc.), les principaux problèmes identifiés ainsi que les réponses envisagées pour y faire face.

Ces informations sont précieuses pour que la CNCDH formule des recommandations à l'État.

3.1. Petite enfance, Enfance, Jeunesse et racisme, antisémitisme, xénophobie

La FSU-SNUipp prône et forme à la pédagogie anti-raciste. Elle organise des stages de formation syndicale autour de la pédagogie anti-raciste. Il est nécessaire de fournir des pistes et des outils aux personnels de l'éducation nationale afin de permettre des enseignements prenant en compte la diversité des élèves. Il faut des représentations dans la littérature jeunesse, les films ou autres supports visuels. Mais aussi parler de personnages historiques racisés afin que les élèves puissent avoir des représentations variées.

3.2. Outils numériques (réseaux sociaux, algorithmes, IA, ...) : racisme et antisémitisme/Traitement médiatique et biais racistes, antisémites et xénophobes

La FSU-SNUipp intervient dans les médias et lutte contre les discours racistes qui y prolifèrent.

Il faut également apprendre aux élèves à identifier les fakes news, le contenu généré par IA (en fonction de l'âge des élèves), à vérifier les sources d'information et exercer leur esprit critique.

A l'échelle de la société, il faut agir pour que les discours racistes ne puissent plus être déroulés dans la sphère médiatique sans être sanctionnés et contredits.

3.3. Discriminations du quotidien ; cumul et croisement des discriminations, approche intersectionnelle

La FSU-SNUipp est convaincue de la nécessité d'avoir une approche intersectionnelle des luttes et de combattre toutes les discriminations en même temps.

3.4. Racisme et environnement

3.5. Autres thèmes que vous souhaitez développer

La FSU-SNUipp agit à plusieurs niveaux. Elle intervient auprès du ministère et participe aux groupes de travail autour du plan égalité diversité en réclamant une mise en œuvre effective et de réels moyens. Pour elle, la lutte contre le racisme passe par une formation des personnels.

Au niveau syndical, elle porte dans ses mandats la lutte contre le racisme et la xénophobie qu'elle condamne fermement. Elle rappelle son attachement à la laïcité et s'oppose à son instrumentalisation. Elle participe aux cadres unitaires des luttes permettant de faire reculer toutes les formes de racismes.

Des stages de formation syndicale au sujet de la laïcité et de la lutte contre l'extrême droite sont régulièrement organisés afin de déconstruire les discours entendus dans la sphère médiatique, et de lutter contre l'instrumentalisation qui peut être faite sur ces sujets.

Il nous semble primordial de déconstruire les préjugés et de remettre des faits et de la réalité en face des discours empreints des fantasmes, de submersion, de certain-es.

4. Perspectives d'avenir

Quelles actions votre organisation envisage-t-elle d'entreprendre dans les prochains mois et années concernant la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et les discriminations ?

Pour les mois et années à venir, nous allons continuer notre travail de vigilance, de veille et d'information auprès de nos collègues dans les établissements scolaires.

Nous continuerons également de réclamer auprès du MENJ des moyens pour la mise en œuvre effective de plans pour l'égalité et pour la formation des personnels.

De notre côté, pour pallier à l'indigence de l'offre de formation professionnelle sur le sujet, nous maintiendrons nos stages de formation syndicale pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Nous partageons et créons également des outils pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie : tracts, brochures, campagnes, publications...

Nous réfléchissons également à la façon de fonctionner et d'agir en cas d'arrivée de l'extrême droite au pouvoir.

Enfin nous continuerons de participer aux événements et de soutenir les collectifs et associations qui se battent au quotidien contre ces discriminations.

Rapports de la CNCDH 2024

- **Rapport CNCDH 2024 :**
<https://www.cncdh.fr/publications/rapport-2024-sur-la-lutte-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-la-xenophobie>
 - **Les Essentiels du rapport 2024 :**
https://www.cncdh.fr/sites/default/files/2024-06/Essentiel_Racisme_2024.pdf
-